

Objectif

Remplissez ce formulaire si l'une des situations suivantes s'applique à votre cas :

- Vous avez sélectionné l'une des réponses suivantes concernant votre statut de résidence lorsque vous avez présenté une demande au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) et/ou la subvention ontarienne Apprendre et rester :
 - J'habite en Ontario ET l'un des énoncés suivants est exact ;
 - J'habite en Ontario ET je n'ai pas habité dans une province canadienne pendant 12 mois de suite ;
 - J'habite en Ontario ET aucun des énoncés précédents ne s'applique à moi.
- Vous avez choisi « J'ai toujours vécu en Ontario » et votre numéro d'assurance sociale commence par 2, 3, 7 ou 9.

En raison de la réponse que vous avez choisie, vous devez fournir des détails sur vos antécédents de résidence au Canada pour toute période où vous avez résidé au Canada. Des renseignements sur vos études postsecondaires à temps plein pendant cette période sont également requis.

Le ministère des Collèges et Universités (le Ministère) utilisera ces renseignements afin de déterminer si vous répondez aux critères de résidence en Ontario aux fins du RAFEO et/ou la subvention ontarienne Apprendre et rester. Des relevés de notes et/ou des justificatifs de domicile peuvent être demandés à tout moment de la procédure d'examen.

Remise du formulaire

Téléversement en ligne :

Téléversez le formulaire dûment rempli en vous connectant au site web et en allant à votre demande pour RAFEO et/ou demande pour la subvention ontarienne Apprendre et rester; utilisez ensuite le bouton « Imprimer ou téléverser les documents ».

Soumettre une copie en papier :

Si vous étudiez en Ontario :

Envoyez le formulaire dûment rempli et tous les documents à l'appui (le cas échéant) au bureau d'aide financière de votre école.

Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario (ne s'applique qu'aux étudiants inscrits au RAFEO) :

Envoyez le formulaire dûment rempli et tous les documents à l'appui (le cas échéant) à la Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4th Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Date limite

Si vous avez soumis une demande RAFEO pour études à temps plein et/ou demande pour la subvention ontarienne Apprendre et rester, votre bureau d'aide financière ou le Ministère doivent recevoir le présent formulaire et les pièces jointes (le cas échéant) au plus tard 40 jours avant la fin de votre période d'études 2024-2025.

Si vous avez soumis une demande RAFEO pour programmes menant à une microcertification, le présent formulaire et les pièces jointes (le cas échéant) doivent être reçus au plus tard cinq jours après la fin de votre période d'études 2024-2025.

